

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-1220 rév. 11

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

COMITE NORD PLANTS DE POMMES DE TERRE - CNPPDT
N° SIREN : 784364283

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX
FOOD AND FOOD PRODUCTS / PLANT PROTECTION-CROPS AND VEGETABLES

réalisées par / *performed by :*

LABORATOIRE D'ACHICOURT DU COMITE NORD
rue des Champs Potez
62217 ACHICOURT

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/12/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/11/2030**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
Pole manager - Biology-Agri-food,

DocuSigned by:
Safaa KOBBI ABIL
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1220 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1220 Rév 10.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1220 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LABORATOIRE D'ACHICOURT DU COMITE NORD
rue des Champs Potez
62217 ACHICOURT

Dans les unités :

- PHYTOPATHOLOGIE
- VIROLOGIE

Elle porte sur :

Unité Technique : PHYTOPATHOLOGIE

Portée FIXE

#Agroalimentaire / Végétaux / Bactériologie (Essais en Santé Végétale- LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Tubercules de pommes de terre	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	Directive 2006/56/CE du 12/06/06 abrogée Arrêté du 22/03/07 MO.BA.01
Tubercules de pomme de terre	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Recherche par amplification génomique (PCR)	Directive 2006/56/CE du 12 juin 2006 abrogée Arrêté du 22/03/07 MO.BA.02
Tubercules de pommes de terre	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	Directive 2006/63/CE du 14/07/06 abrogée Arrêté du 22/03/07 MO.BA.01
Tubercules de pomme de terre	<i>Ralstonia solanacearum</i>	Recherche par amplification génomique (PCR)	Directive 2006/63/CE du 14 juillet 2006 abrogée Arrêté du 22/03/07 MO.BA.02

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Portée flexible FLEX1

#Agroalimentaire / Végétaux / Bactériologie (Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	OEPP PM7/59
Tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Clavibacter sepedonicus</i>	Extraction d'ADN manuelle Recherche par amplification génomique (PCR conventionnelle)	OEPP PM7/59
Tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Ralstonia solanacearum</i> <i>Ralstonia pseudosolanacearum</i>	Recherche par immunofluorescence indirecte	OEPP PM7/21
Tubercules de pomme de terre : végétal ou extrait végétal	<i>Ralstonia solanacearum</i> <i>Ralstonia pseudosolanacearum</i>	Extraction d'ADN manuelle Recherche par amplification génomique (PCR conventionnelle)	OEPP PM7/21

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Portée FIXE

#Agroalimentaire / Végétaux / Nématologie (Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sol et support de culture	<i>Meloidogyne chitwoodi</i> et <i>Meloidogyne fallax</i>	Détection par PCR en temps réel	MOA 024 partie A MO.NG.01

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées

Portée flexible FLEX1

#Agroalimentaire / Végétaux / Nématologie (Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sols / Organes végétaux souterrains	Nématodes du genre <i>Globodera</i>	Recherche par élutriation ou centrifugation et observation morphologique	ANSES/LSV/MA019
Organes végétaux souterrains non ligneux	<i>Meloidogyne fallax</i> , <i>Meloidogyne chitwoodi</i> , <i>Meloidogyne enterolobii</i> et/ou <i>Nacobbus aberrans</i>	Extraction des nématodes par digestion enzymatique et détection par morphologie	ANSES/LSV/MA072

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

Portée FIXE

#Agroalimentaire / Végétaux / Virologie (Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Feuilles de plantes hôtes	Pospiviroïdes	Détection par amplification génomique : RT-PCR point final	ANSES/LSV/MA034 MO.PO.01

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Unité Technique : VIROLOGIE

Portée FIXE

#Agroalimentaire / Végétaux / Virologie (Essais en Santé Végétale – LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Feuilles issues de tubercules de pommes de terre individuelles ou par groupage de 5 maximum Vitroplants	Virus	Détection par ELISA	Méthode interne ELISA virus pomme de terre FNPPPT/soc 2019-MI.E.V3 Mode opératoire MOVI-02

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/12/2025** Date de fin de validité : **30/11/2030**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1220 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--